

Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance plénière du 18 octobre 2021

Interventions du groupe « Val-de-Marne en commun - PCF et Citoyen.nes »

Adoption des orientations en matière de prévention et de sécurité pour un Pacte départemental de prévention et de sécurité

Intervention d'Evelyne Rabardel, Conseillère départementale de Vitry-sur-Seine.

Monsieur le Président, Mes chers collègues,

Avec cette délibération, nous sommes appelés à nous prononcer sur les orientations d'un futur Pacte départemental de prévention et de sécurité.

Le droit de vivre en sécurité et dans la tranquillité est un droit fondamental pour chacun et pour tous, ce que personne ne conteste dans cette assemblée.

Cela nécessite d'une part des moyens d'Etat alliant prévention et répression, sans lesquels ces missions ne peuvent être remplies et ce droit garanti.

Force est de constater, à la lecture de ce rapport, que ce n'est pas l'effort de prévention qui domine. Il se fonde sur le postulat d'une montée des actes de délinquance dans le Val-de-Marne. Or, même s'il ne s'agit pas de nier la réalité de faits répréhensibles et inacceptables, pour le Ministère de l'intérieur, les principaux actes de délinquance sont en baisse dans notre département à l'exception notable des violences sexuelles, j'y reviendrai.

Cela aurait pu justifier, dans cette période singulière pour notre pays qui se relève d'une crise sanitaire inédite, une proposition du Conseil départemental, chef de file de l'action sociale, un plan de sortie de crise sanitaire mobilisant l'ensemble des politiques publiques utiles aux Val-de-Marnais. Il n'en sera rien.

Une enquête menée par Ipsos pour le compte du Secours populaire a pourtant révélé que 55% des Français connaissent au moins une personne de leur entourage familial ou amical confronté à la pauvreté, et que la crise sanitaire a accéléré la précarisation des plus fragiles et fait basculé dans la précarité des personnes pour qui jusqu'alors rien ne le laissait présager.

Vous choisissez d'ouvrir la mandature avec le thème de la sécurité, développé autour de 4 orientations d'un Pacte, devant se traduire dans un plan d'actions qui sera présenté, je cite, « à une prochaine séance ».

Nous sommes donc, à ce stade, dans l'incantation. Les Val-de-Marnais ne se réveilleront donc pas demain dans un Département plus sûr.

Les deux pages de votre Pacte sont pour le moins succinctes malgré une définition très large des notions de prévention et de sécurité.

On y mêle la sécurité des bâtiments départementaux et les violences intrafamiliales, les décrocheurs scolaires et les récidivistes, la réorganisation des services départementaux et le bouclier de sécurité régional.

La sécurité routière n'y figure pas, celle de l'emploi non plus. Sans doute cela est-il à mettre sur le compte de la précipitation et de votre volonté de marquer les 100 premiers jours de votre mandat dont la date est passée.

Concernant la première orientation de votre Pacte, je m'étonne que vous annonciez un programme pluriannuel de travaux de sécurisation des collèges publics. En effet, un tel programme existe.

Les investissements bâtimentaires dans les collèges constituent le premier poste d'équipement du budget départemental.

Par ailleurs, contrairement à ce que vous avez affirmé en tant que candidat, la vidéo-protection est présente dans 83 des 106 collèges, même si je vous l'accorde, il convient de veiller à leur mise à niveau dans certains collèges.

De plus, le travail que vous appelez de vos vœux avec les chefs d'établissements et le Rectoral existe. Nous avons même travaillé sur cette question avec les services de Police et l'Etat, ce qui nous a permis de voter ici en début d'année une subvention pour la sécurisation de collèges.

Toujours à propos des collèges, vous proposez la création d'un outil central de gestion opérationnelle de la vidéo-protection. De quoi s'agit-il? De quels moyens humains comptez-vous le doter ?

Concernant votre seconde orientation, vous annoncez un fonds qui mélange pêle-mêle des initiatives de lutte contre la récidive et le décrochage scolaire. C'est une association hasardeuse qui peine à cacher une certaine conception de la jeunesse et une méconnaissance de la réalité.

Mais je dois vous avouer que ma plus grande surprise est l'absence totale de référence à la prévention spécialisée. Pourtant, il s'agit bien d'une compétence départementale. Peut-être se cache-t-elle derrière la création de « brigades départementales de médiation et de protection dans les collèges » ?

A propos de la lutte contre les violences intrafamiliales, vous omettez de rappeler que grâce à l'action de la majorité précédente, le Val-de-Marne est pionnier en matière de protection des femmes et enfants victimes de violences.

Il faut bien sûr poursuivre cet effort, sans toutefois se substituer à la Justice concernant la répression et la réparation des victimes, à propos desquelles vous annoncez des actions.

Je m'étonne d'ailleurs que l'Observatoire de l'égalité ne soit pas mentionné, lui qui dispose pourtant d'une expertise rare en matière de prévention et d'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales.

Il faut en arriver à la dernière orientation pour comprendre l'essentiel de la proposition qui nous est soumise aujourd'hui ; adouber « le bouclier de sécurité » d'une de vos candidates à l'élection présidentielle, Valérie Pécresse.

Sur ce point, j'ai posé une question en commission. Il ne m'a pas été donné de réponse. Je la renouvelle donc ici : Monsieur le Président, le Département du Val-de-Marne contribuera-t-il au financement de tout ce que comprend le « bouclier de sécurité » régional, y compris le magnum 357, les bâtons gyroscopiques et les pistolets à impulsion électrique ?

Pas de plan d'action détaillé, pas d'estimation budgétaire. Pas de détail sur le financement de ce Pacte, terme il est vrai un peu fort, puisque vous en êtes le seul partenaire.

Je ne doute pas que vous répondrez à ces questions avec le même niveau de précision que celui de votre rapport ...

Pour conclure, comme je le rappelais au début de mon intervention, la sécurité intérieure relève de la compétence de l'Etat. Cette mission régaliennne a été délaissée.

Je rappellerai ici que votre famille politique a supprimé plus de 10 000 postes de policiers et de gendarmes sous la présidence de Nicolas Sarkozy. C'est un fait !

En supprimant à tour de bras ces postes, comment s'étonner aujourd'hui que des Maires et la précédente majorité départementale soient obligés de batailler avec l'Etat afin que des effectifs supplémentaires soient déployés ?

D'autant qu'un renfort sensible d'effectifs serait de nature à améliorer les conditions de travail des policiers. C'est d'ailleurs une revendication ancienne, en Val-de-Marne, de disposer de commissariats de plein exercice et d'effectifs supplémentaires.

J'en veux pour preuve le vœu adopté en début d'année, à l'initiative de mon ami Christian FAVIER, qui demandait l'ouverture de commissariats de plein exercice à Villejuif et à Champigny-sur-Marne.

Votre Pacte est avant tout un affichage. Il ne comblera pas les lacunes de l'Etat. Il ne formule d'ailleurs aucune exigence vis-à-vis de ce dernier.

Le budget 2022 prévoit encore une baisse des dotations aux collectivités. Cela limitera d'autant leurs capacités d'action pour développer des politiques solidaires, sportives, culturelles qui participent grandement et utilement à la qualité de vie de nos concitoyens et à la cohésion sociale.

Cela ne créera pas non plus les meilleures conditions d'articulation entre les missions des forces de sécurité d'Etat et les polices municipales des villes qui ont décidé de s'en doter.

A ce stade, vous nous proposez que le Conseil départemental vous octroie un blanc-seing vous autorisant à signer tous les actes financiers découlant de vos déclarations d'intention.

Nous y serons attentifs, convaincus que le Département doit, malgré les contraintes budgétaires extrêmes qui lui sont imposées, assurer ses compétences et tout particulièrement son rôle de bouclier social.

En l'état, notre groupe s'abstiendra sur ce rapport.